



Nous nous engageons à :

- Vous informer par mail, tableau d'affichage, bouche à oreille, notre journal interne « notre gazette »,
- Vous prévenir suffisamment à l'avance des activités et événements programmés afin que chacun puisse s'organiser,
- Diffuser et faire connaître à toutes et à tous « la charte des bénévoles » ainsi que les « règles de vivre ensemble » des compagnes/compagnons,
- Favoriser les échanges dans une atmosphère de confiance mutuelle,
- Afficher les photos des membres et les comptes rendus du Conseil d'Administration (CA).

Ils ou elles vous accompagnent :

En collaboration avec les salarié.e.s, encadrants techniques dans les salles de vente et coresponsables

- Accueil par un/une ami.e-relais présent dans chaque salle. Il/elle est nommé.e pour communiquer avec les bénévoles, les informer sur le fonctionnement de la communauté, sur les événements en cours et être à leur écoute concernant leurs questions et/ou suggestions,
- Accompagnement du nouveau bénévole par des anciens, dans les premiers temps de bénévolat dans l'atelier de tri, mise en place ou à la vente pour mieux comprendre les pratiques,
- Point d'étape avec l'ami-relais après 2 mois de présence avec un salarié si besoin,
- Les ami.e.s-relais doivent être alertés dès qu'il y a un manquement à la charte pour ne pas laisser les problèmes s'aggraver.



CHARTE DES BENEVOLES

Merci d'avoir fait le choix de venir à la communauté Emmaüs de Brest proposer votre engagement, une aide et un peu de votre temps, en rejoignant les 170 bénévoles de la communauté.

Cette aide trouvera une forme concrète au travers des différentes actions possibles dans la communauté Emmaüs de Brest, Plougastel-Daoulas, Morlaix. Votre engagement sera une présence, une aide au fonctionnement, une rencontre avec les personnes accueillies (les compagnes et compagnons) à la communauté.

Votre démarche complétera l'activité des compagnes et des compagnons, des bénévoles ainsi que des salarié.e.s qui interviennent pour l'accueil inconditionnel et l'accompagnement adapté, en donnant une juste place et une dignité à chaque personne afin que chacun soit reconnu et puisse exister en tant que citoyen.

Votre aide va conforter l'action des 16.500 bénévoles qui aident les groupes du Mouvement Emmaüs. Ainsi vous rejoignez un mouvement de lutte contre les exclusions sociales qui accueille 6900 compagnes/compagnons.

Nous vous remercions !

PLACE DU BENEVOLE DANS LE PROJET EMMAUS

Cette charte a pour but d'encadrer votre participation en tant que bénévole, en précisant les règles de fonctionnement, les droits et les devoirs des bénévoles et les procédures en cas de non-respect de ces règles. Elle a été élaborée et rédigée par la commission « *vie communautaire* ».

SAVOIR-ETRE

- Vous êtes en capacité de faire avec l'autre, d'être humble et à l'écoute, de dialoguer avant de critiquer,
- Vous êtes volontaire pour participer aux différentes activités en fonction de vos disponibilités et être force de proposition,
- Vous êtes capable de vous interroger sur vous-même et vos postures ; la notion de partage est importante pour vous et la diversité représente une richesse,
- Vous êtes capable de privilégier l'humain par rapport à l'activité, vous avez le plaisir du collectif, du multiculturel et de l'intergénérationnel,
- Vous avez la bonne distance et la juste proximité dans les relations avec les compagnes et compagnons ; éviter d'être trop intrusif et/ou de poser des questions personnelles,
- Vous respectez la confidentialité, vous êtes dans une relation égalitaire et les actes ou paroles racistes, sexistes, homophobes ainsi que toutes discriminations vous insupportent.

SAVOIR-FAIRE

- Vous saurez respecter les valeurs communautaires,
- Vous pourrez mettre vos compétences au service de la communauté,
- Vous aurez le plaisir d'apprendre, d'échanger et de transmettre,
- Vous saurez respecter les règles de sécurité.

VOUS AVEZ ENVIE DE :

- Faire partie d'une association militante qui défend les droits humains, la libre circulation et le droit à la différence,
- Participer à des journées communautaires organisées autour de thèmes choisis sur le fonctionnement de la communauté et se former aux valeurs du mouvement (ex : Organisme d'Accueil Communautaire et d'Activité Solidaire/OACAS, Manifeste universel),



- Participer à des actions intersites ou sur chaque site pour créer du lien et partager avec les compagnes, compagnons, bénévoles et salariés (solidarité, loisirs, réunions, rencontres festives),
- Connaître et faire connaître le mouvement et la communauté autour de soi et prendre part aux opportunités pour aller visiter d'autres groupes Emmaüs,
- Participer à la vie associative via les commissions et le Conseil d'Administration (CA).

L'ESSENTIEL A NOTRE VIVRE ENSEMBLE

- Renforcer la notion de faire équipe ; compagnons/bénévoles/salariés (trépied),
- Faire ensemble et pas « à la place de ». Le bénévole n'est pas un « sachant » par rapport aux compagnes et compagnons,
- Respecter les compétences de chacun et chacune en les valorisant tout en mettant la compagne et le compagnon au cœur de l'activité,
- Privilégier l'expression « œuvrer » ou activité solidaire plutôt que le mot travail,
- L'activité est un moyen d'accompagnement et d'intégration d'où l'importance de la culture, du sport et de l'art (statut OACAS),
- Savoir que l'ancienneté en tant que bénévole n'est pas une immunité ; l'activité se partage, il n'y a pas de pré-carré,
- Signaler les dysfonctionnements, les mises en danger et ne pas laisser les tensions s'installer ; « *qui ne dit mot consent* »,
- Participer de manière désintéressée : les achats se font pendant les heures de vente au prix indiqué, sans réduction ; il n'y a pas de réservation et les tickets ainsi que les encaissements se font par un tiers,
- Pour les événements comme les grandes ventes, il n'y a pas de réservation, de négociation et les achats se font une heure après le début de la vente,
- Le Conseil d'Administration (CA) de la communauté est l'organe décisionnaire pour les sanctions et dans ce cadre, il peut être amené à mettre fin au bénévolat d'une personne en cas de dysfonctionnements graves : vols, propos racistes et/ou sexistes, commérages, jugements de valeur, violence verbale ou physique, non-respect des règles de sécurité, consommation d'alcool et/ou de stupéfiant.

